



Pau, le 12 novembre 2024

Réunion Fonction publique du 7 novembre :

le Gouvernement continue de brutaliser les agent-e-s publics.

Les annonces provocatrices du ministre de la Fonction publique sur les **arrêts maladies** ont entraîné une réaction immédiate de la FSU et de l'intersyndicale Fonction publique. Le ministre a été contraint de tenir une réunion avec l'ensemble des organisations syndicales. La FSU a dénoncé la méthode, en particulier l'utilisation inacceptable du terme « absentéisme » s'agissant des agent-es publics ainsi que les contre-vérités, « fonctionnaire bashing » inacceptable. Les fonctionnaires tiennent à bout de bras des services publics souvent exsangues en raison des politiques néolibérales menées ces dernières années.

Sur le fond, les mesures annoncées sont punitives comme si les fonctionnaires étaient coupables d'être malades. La FSU a rappelé à que ses mesures sont donc non seulement honteuses, injustes mais aussi stigmatisantes envers les personnels malades ! Ces mesures vont pénaliser les agent-es, en particulier les femmes, plus exposées que les hommes et qui vont donc subir davantage les conséquences des jours de carence et de la baisse de l'indemnisation.

La FSU a par ailleurs dénoncé le gel du point d'indice mais aussi la suppression de la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat), alors que les rémunérations des fonctionnaires connaissent une disette qui les place en situation de grave décrochage. La crise d'attractivité que cela engendre entrave aujourd'hui la capacité de la Fonction publique à remplir ses missions de service public pour répondre aux besoins et aux attentes légitimes de la population.

Pour le SNES-FSU, les enjeux sont clairs :
« ni 1, ni 2, ni 3 : zéro jour de carence ! ».

Il faut aussi sans tarder ouvrir une discussion sur les **carrières** et les **rémunérations**, intégrant des mesures générales de rattrapage de revalorisation du point d'indice et des grilles de carrières. La FSU a dénoncé la volonté de reprendre le projet de loi de réforme de la Fonction publique, synonyme de véritable dynamitage du **statut de la Fonction Publique**. En guise de réponse aux organisations syndicales et face à l'unanimité contre les jours de carence et la baisse de l'indemnisation des arrêts maladies, le ministre est resté droit dans ses bottes ! Il a confirmé la volonté du gouvernement de porter les amendements annoncés sur le jour de carence et le passage à 90 %. Il a aussi confirmé le gel du point d'indice et la suppression de la GIPA. Et dire que Guillaume Kasbarian a commencé son propos en disant son attachement au dialogue social.

Quel mépris ! Si le ministre annonce son intention d'abandonner la suppression des catégories A, B et C, il ne remet pas en cause tous les éléments de la réforme esquissée par Stanislas Guerini.

Sur le fond comme sur la forme, ces annonces sont d'une grande brutalité.

La FSU est déterminée à construire une mobilisation forte, s'inscrivant dans la durée, durant les premières semaines de décembre. C'est la participation de chacun-e qui permettra de construire une mobilisation de masse, à même de faire plier le gouvernement ! Dès maintenant, elle appelle les agents à se réunir, s'informer, débattre des actions à venir.

La FSU met à disposition des outils comme un calculateur de l'impact des mesures Kasbarian sur la rémunération de chacun.

Echos des bahuts

Trois classes du collège Joseph-Peyré de Garlin (deux classes de 4e et une classe de 3e) sont privées d'enseignant-e de français depuis six semaines, à la suite d'un congé maternité (prévu depuis mai) non remplacé. Dès la rentrée, le SNES 64 alertait le Rectorat sur le manque de personnels enseignants. Plusieurs situations comparables à celle de Garlin ont d'ailleurs été observées dans divers établissements de l'académie de Bordeaux, comme au collège de Saint-Loubès en Gironde (trois classes de 4e sans professeurs de maths), au collège de Geaune dans les Landes (quatre classes sans professeurs de français) ou encore au lycée de Marmande en Lot-et-Garonne (une 2de sans professeurs de français).

Des postes non pourvus, des remplacements de longue durée prévisibles et non remplacés, tout confirme la crise structurelle que traverse l'Education nationale. A ce stade, il est évident que des remplacements en cours d'année ne seront pas assurés et ce n'est pas « le pacte » qui pourra y remédier !

Lutte contre le harcèlement

La succession de drames qui ont marqué l'actualité de ces dernières années a enfin inscrit durablement la problématique du harcèlement dans les préoccupations sociétales. Dans le milieu scolaire, chacun.ne d'entre nous a le souvenir dans son parcours d'élève, du ou de la camarade différent.e, gauche, timide, bouc émissaire du groupe que cette douloureuse épreuve était censée renforcer. On sait aujourd'hui non seulement qu'il n'en est rien mais que, faute de **réponse adaptée apportée au groupe** dans son ensemble, ce comportement perdure à l'âge adulte dans la sphère intime comme socio-professionnelle.

Le harcèlement est donc bien une question de société, le monde de l'éducation, notre ministère en premier lieu, y apporte-t-il la bonne réponse ? Face aux réactions épidermiques des communautés éducatives il est permis d'en douter. D'un côté l'inquiétude légitime des parents tend à percevoir le moindre conflit en harcèlement et toute tentative de nuance est perçue comme une volonté de mettre la poussière sous le tapis. Pour les élèves, le sujet est rebattu chaque année et les journées NAH n'y changent que peu car les adultes sont, de leur point de vue, incapables d'y apporter les réponses adéquates. Quant aux personnels, un bon nombre se sentent livrés à elles et eux-mêmes, enjoint-e-s de sensibiliser sur un sujet qu'elles et ils ne maîtrisent pas pleinement, faute de **formation** suffisante et tenaillé-e-s par la peur de passer à côté d'une situation et d'être pris-es en faute voire clouer au pilori.

Par temps de vaches maigres, l'action gouvernementale n'est bien entendu pas à la hauteur de l'enjeu. La mise en place des équipes **pHARe**, la promotion à tout va de la méthode de préoccupation partagée, la labélisation des établissements et les formations en cascade ne sont qu'une **réponse a minima** budgétaire à son obligation de moyens. La culture de lutte, qu'elle soit contre le harcèlement, les discriminations, le racisme, sexisme... ne se décrète pas, elle s'instaure par de la formation massive et qui s'inscrit dans le temps car les mentalités n'évoluent pas au rythme de décret. C'est un processus lent, qui doit être pris en compte, faute de quoi on s'expose à de mauvais retours de bâton. C'est un « doit mieux faire » qui s'appose sur la copie du ministère.

Dispositif d'auto-régulation (DAR) : une inclusion sans AESH ?

Ce dispositif (publié au bulletin officiel du 12 septembre 2024 et déjà déployé à titre expérimental, dans plusieurs établissements) est proposé, sur notification de la MDPH, pour les élèves TND (troubles du neuro-développement) c'est-à-dire aussi bien les élèves dans les troubles du spectre de l'autisme (TSA), les troubles du développement intellectuel (TDI), les troubles du développement de la parole ou du langage (dysphasie), les troubles développemental de l'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie) ou de la coordination (TDC, dyspraxie), ou le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Ces élèves sont scolarisé-es **en classe ordinaire**, sans accompagnement humain pendant les cours mais avec une kyrielle d'interlocuteur-riche-s (du secteur public mais aussi du secteur privé) en dehors du temps en classe. Comme son nom l'indique, le dispositif se base sur l'idée d'une auto-régulation de l'élève. En trois temps, l'élève devrait apprendre à **s'auto-observer**, **s'auto-évaluer pour s'auto-réagir** (sic). À ce stade, il est difficile de percevoir où est l'accompagnement. Dans les faits, les élèves vont se retrouver **seul-es en classe** (alors qu'auparavant ils et elles pouvaient être accompagnés-es d'une AESH) avec la charge supplémentaire d'avoir à auto-gérer leurs difficultés...

Un rapport du Sénat sur l'inclusion ainsi qu'un précédent ministre dénonçaient « le coût » de l'inclusion et proposaient un acte II de l'École inclusive avec moins d'AESH.

L'inclusion est vue d'abord par le ministère que comme le **moyen de faire des économies** en supprimant les structures adaptées, sans accueillir dignement et efficacement les élèves dans de bonnes conditions au sein des établissements non spécialisés. Cela se ressent particulièrement dans la gestion des **AESH, maltraité.es** à travers les PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé) et les PAS (Pôle d'appui à la scolarité).

Cette situation est dénoncée avec force, depuis des années, par le SNES-FSU.

Renaud Robert, secrétaire départemental